

ANALYSE RETROSPECTIVE DE LA POLITIQUE FINANCIERE DE L'ALGERIE 2001-2014

CHOUAL Imed Eddine
Université d'Alger 3.
imadreams@gmail.com

Résumé

Après la hausse continue, les réserves de change de l'Algérie sont en recul à cause de la chute des cours du pétrole et la hausse des importations. Au rythme actuel de la dépense publique, de versements de salaires sans contreparties productives ; La question qui se pose, est ce que L'Algérie peut éviter le scénario dramatique de l'impact de la chute du cours du pétrole des années 1986 et le rééchelonnement en 1994. Cette contribution visait à présenter une étude rétrospective de la politique financière de l'Algérie pendant la période 2001-2014.

Mots clés : l'économie, l'état, La politique financière, l'Algérie.

الملخص

إن انخفاض احتياطي الصرف نتيجة لانخفاض أسعار البترول وارتفاع نسبة الواردات في ظل الانفاق العمومي المتواصل والمتجسد في دفع الأجور دون مقابل إنتاجي، يطرح سؤال هل الجزائر يمكنها تجنب السيناريو الدرامي من تداعيات انخفاض البترول في عام 1986 وإعادة جدولتها في 1994؟ يهدف هذا المقال لدراسة استيعادية للسياسة المالية للجزائر خلال الفترة 2001-2014.

الكلمات المفتاحية: الاقتصاد، الدولة، السياسة المالية، الجزائر.

Introduction

Dans l'analyse de l'économie publique, il est recommandé de prendre en considération l'intervention de l'Etat dans le système économique. Et cette intervention a toujours été un sujet controversé.

L'intervention de l'État trouve ses justifications dans les échecs du marché. Cela ne signifie pas pour autant que l'intervention de l'État sera nécessairement efficace et efficiente et parviendra à un meilleur résultat que le marché. Et cette idée a renforcé l'apparition d'une troisième doctrine, c'est la doctrine qui favorise le partenariat entre l'état et le marché.

Mais à notre avis l'intervention de l'état reste toujours nécessaire et On trouve diverses conceptions du rôle de l'Etat dans l'économie ; soit par sa politique financière ou d'autres politiques.

De ce constat, nous tenterons d'apporter des éléments de réponses à la question centrale suivante :

Quel le contenu de la politique financière de l'Algérie pendant la période 2001-2014 ?

La réponse à une telle problématique, nous amènent à structurer cette contribution autour de deux points fondamentaux ; à savoir :

- I. Aperçu de la politique financière 1962-2000
 1. 1962-1965 : l'ère de l'après indépendance
 2. 1965-1978 : l'ère de l'industrie industrialisante
 3. 1988-2000 : La période de transition
 - II. Politique Financière de relance économique 2001-2014
 1. Nécessité de l'intervention de l'état : Keynesianisme
 2. Les différents plans de relance
 - Le plan de soutien à la relance économique PSRE (2001-2004)
 - Le plan complémentaire de soutien à la croissance économique PCSCE (2005-2009)
 - Le plan complémentaire de soutien à la croissance PCSC (2010-2014)
 3. Analyse
- I. Aperçu de la politique financière entre 1962-2000**

Dans cette partie nous allons parler brièvement des principaux événements, indices et quelques chiffres qui ont marqué la période avant millénaire, en partant de l'après indépendance jusqu'à l'instauration des plans de relance en 2001.

1. 1962-1965 : l'ère de l'après indépendance

Après son indépendance, la conjoncture économique mondiale imposait à l'Algérie de choisir entre le bloc socialiste et le bloc capitaliste, mais, « la Charte de Tripoli avait déjà fait le choix de l'option « socialiste » en 1962 » (LAMIRI, 2013, P60). En effet l'aide apportée par les pays de l'est durant la guerre d'Algérie été récompensée par une adhésion de ce dernier au bloc de l'est.

Le modèle socialiste opté par l'Algérie pour des raisons historiques, en vertu de l'aide apportée par les pays déjà adhérents à ce bloc. Ce modèle caractérisé par l'accaparement de l'état et le monopole de toute l'économie, la planification centralisée, la motivation majeure des

dirigeants de cette époque, marqué par l'injustice du colon viens légitimer le choix vers une égalité sociale et donc le courant socialiste.

L'Algérie est sortie d'une guerre sanglante qui a durer plus de 7 ans et a arraché son indépendance suite à une occupation de 132 ans, cette période postcoloniale été marquée par un lourd bilan. Le taux de scolarisation été de 20 % et le taux de l'analphabétisme de plus de 90 %. Ce handicap qui plus est déjà au manque d'encadrement, car, le colon a laissé des industries, des terres agricoles, des écoles, des hôpitaux et des administrations sans l'encadrement nécessaire pour fonctionner adéquatement. Ce fut la principale préoccupation des dirigeants.

Afin d'éviter un chaos lié à l'accaparement des biens des colons (habitations, cinémas, terres, usines etc.), ces derniers étaient considérés comme biens vacants et propriété de l'état. Pour combler un tant soit peu les déficits dans les domaines de l'enseignement et de la santé, le pays dû faire appel à la coopération internationale (LAMIRI, 2013, P61).

Les bases de ce nouveau pays ont été instauré, en effet, le 13 décembre 1962 fut créé la banque centrale d'Algérie et qui donna naissance au dinar algérien. Et en 1963 fut la création de Sonatrach le fer de lance du développement national.

2. 1965-1978 : l'ère de l'industrie industrialisante

A cette époque, l'Algérie a connu un renversement de pouvoir suite au coup d'état, et l'avènement de Houari BOUMEDIENE, qui annonçait un projet de développement économique le plus ambitieux. L'objectif de ce dernier est de rejoindre le club fermé des pays industrialisés en l'espace de 25 à 30 ans (LAMIRI, 2013, P61).

Le concept de l'industrie industrialisante est apparu dans les années 20 à l'Union Soviétique. On attribue son prolongement historique aux travaux théoriques et modèles économiques de Karl Marx, Gérard Feldman, Albert O. Hirshman (ABDELMALKI ; MUNDLER, 1995, P141).

L'Algérie voulait faire un développement autocentré qui est un concept socialiste, et cela, en substitution aux importations qui coutait déjà au pays. Elle voulait s'inspirer de l'expérience nord-coréenne, chinoise, et même de l'Inde qui avait déjà amorcés leur développement économique. L'industrie industrialisante, inspirée par les travaux de *Gestain De Bernis*, qui en passant privilégier le développement de l'industrie lourde afin d'offrir les débouchés de base (acier, pétrochimie) qui permettront la mise en place d'équipements (camions, machines-outils) qui à leur tours impulseront les petites et moyennes entreprises, les industries de transformation, de consommation et de services (LAMIRI, 2013, P62).

Le tableau ci-dessous montre le résultat de cette politique :

Tableau I : Quelques indicateurs économiques algériens entre 1966 et 1974

	1966	1967	1968	1969	1970	1971	1972	1973	1974
Croissance du PIB (% annuel)	-4,80	9,45	10,80	8,43	8,86	-11,33	27,42	3,81	7,49
Inflation, déflateur du PIB (% annuel)	1,82	1,31	3,14	1,92	4,94	17,15	-4,61	9,63	48,90
Agriculture, valeur ajoutée (% du PIB)	9,14	10,33	10,85	9,03	9,21	9,57	8,42	7,04	7,37
Industrie, valeur ajoutée (% du PIB)	41,11	42,39	42,26	42,53	45,53	41,32	48,13	52,99	57,70
Exportations de biens et de	49,75	47,28	46,88	48,43	45,26	49,11	43,45	39,97	34,93

services (% du PIB)									
Importations de biens et de services (% du PIB)	25,98	23,4	23,13	23,78	22,0	18,44	20,44	25,50	38,74

Source: Banque Mondiale, World Data Bank: Algeria

Nous remarquons, du tableau ci-dessus, que le ratio industrie/PIB a connu une hausse due à l'instauration de l'industrie lourde déjà entamée, de près de **16%** entre la période 66 et 74, mais cela, n'a pas empêché l'augmentation des importations essentiellement pour les denrées alimentaires. Quant à l'agriculture elle n'a pas connu une progression suite à l'échafaudement du plan de la révolution agraire¹. N'oublions pas que cette période a été marquée par le premier choc pétrolier (1971) illustrée par une baisse considérable de taux de croissance du PIB (**-11.33%**), qui est en aval avec la baisse des importations en cette même année. Cette crise qui a dégradé le PIB a aussi fait exploser le taux d'inflation **17,15%** en 1971 et **48.90%** en 1974. L'Algérie a voulu d'ores et déjà se libérer de l'emprise de l'hydrocarbure principale revenu du pays.

Pour réaliser ces objectifs, l'Algérie s'est dotée des ressources de financement internes (la rente pétrolière) et externe (l'endettement), en 1970 la dette extérieure s'élevait à 500 millions de dollar, et à 18 milliards de dollar en 1978, l'état ne s'est pas dégonflé quant à l'investissement dans l'industrie lourde et l'agriculture comme le montre le tableau ci-dessous :

Tableau II : Total des Investissements en Milliards de dinars et pourcentage

	1967-69	%	1970-73	%	1974-77	%
Agriculture	1,9	20,7	4,35	12	8,9	7,3
Industrie	4,9	53,4	20,8	57,3	74,1	61,1
Autres secteurs	2,3	25,8	11,35	30,7	38,2	31,6
Total	9,17	100	36,3	100	121,2	100

Source : (LAMIRI, 2013, P66)

Comme le montre le tableau II, l'industrie a eu la part du lion du total des investissements, alors que l'agriculture régressait en termes relatifs.

Cette période que nous avons brièvement énumérée a été marquée par une forte volonté de développement, la croissance économique a atteint 6,5 % en moyenne durant cette période. Plus de 100 entreprises nationales et 200 entreprises régionales furent créées pour développer de nombreux secteurs : agroalimentaire, bâtiment, mécanique, tourisme, électronique etc. Le taux de chômage qui était de 35 % en 1972 a chuté à 18 % en 1978 (LAMIRI, 2013, P67-68).

Mais cela, n'était pas sans prix, On lui reprochait le peu d'intérêt accordé aux PME/PMI, l'exclusion du secteur privé, la forte centralisation et bureaucratization de l'économie et un management démotivant. L'Algérie produisait peu en utilisant des moyens importants. Une étude comparative faite entre l'Algérie et la Corée de Sud qui rapportait que les sud-coréens investissaient 18% de leur PIB pour une croissance de 7%, alors que nous investissons 45% du PIB pour 6,5% de croissance. C'est-à-dire qu'il fallait investir 3,6 dinars pour produire un dinar supplémentaire (KASMI, 2008, P73).

3. 1988-2000 : La période de transition

¹L'ordonnance **71-73** du 8 novembre 1971 fixant les objectifs et les modalités de mise en œuvre de la révolution agraire

Au début des années quatre-vingt, l'Algérie commençait progressivement à répudier la doctrine socialiste et à épouser l'économie de marché. Les nouveaux dirigeants n'ont pas maintenu le cap édifié par le président BOUMEDIENE, le taux d'investissement a effondré au début des années 80, en 1985 le taux de PIB par tête de l'Algérie été bien supérieur sur beaucoup de pays comme le montre ce tableau ci-dessous :

Tableau III : Taux du PIB par tête de l'Algérie comparé à une sélection de pays

	Algérie	Maroc	Egypte	Turquie	Corée	France	Portugal
PIB par tête (1985)	1,00	0,21	0,35	0,49	0,83	3,44	0,89

Source : (BYRD, 2003. P2)

On remarque que le PIB par tête français ne représentait que 3,44 fois celui de l'Algérie, alors qu'il était deux fois plus que celui de la Turquie, et cinq fois celui du Maroc. On peut déduire que l'Algérie était bien partie dans sa stratégie de l'industrie industrialisante, élaboré fin des années soixante.

La crise pétrolière en 1986 a mis le pays dans un état gravissime, qui était d'ores et déjà incapable de faire la transition vers l'économie de marché, l'investissement a chuté à moins de 25 % en fin des années 80 (CHERIET, 2010, P17), et avec un le taux de croissance du PIB à -0,9% contre près de 12% entre 1980 et 1985 (BOUDJEMA, 2006, P27), il était inévitable d'avoir recours au FMI pour résoudre cette situation devenue insoutenable.

Au début des années 90, l'Algérie venait d'entrer dans un tunnel sombre dont la sortie était peu apparente, en effet, la réforme politique à cette époque n'était pas sans effet sur la conjoncture économique, la rente pétrolière était en constante régression. En 1994 l'Algérie s'est tournée vers le FMI et a amorcé le Plan de l'Ajustement Structurel (PAS), les conséquences de ce plan était de colmater le déficit budgétaire, mais l'Algérie était sortie d'une facture de dette lourde, et d'un licenciement des employés en masse, le taux de chômage a atteint des niveaux exorbitant. Il était nécessaire de chercher une autre issue afin de redresser l'économie algérienne.

II. Politique Financière de relance économique 2001-2014

Avant le lancement des fameux plans de relance, l'Algérie venait de sortir d'une décennie sanglante, l'état économique s'est détérioré, l'économie algérienne était soumise au PAS par le FMI en Avril 1994. Elle voulait concrétisée la transition d'une économie centralement planifiée vers l'économie de marché. Au début des années 2000 et devant une conjoncture pétrolière favorable, l'état a amorcé un chantier immense en usant des ressources financières exceptionnelles, cela venait pour colmater les brèches qui marquaient les infrastructures de base et pour rattraper le retard économique déjà enregistré.

Une politique de dépense publique était lancée, l'Algérie s'est lancée dans une politique de relance économique par la demande de type keynésien².

1. Nécessité de de l'intervention de l'état : Keynésianisme

L'Etat demeure le principal catalyseur toutes les économies, son intervention est nécessaire notamment dans les économies en transition comme c'est le cas de l'Algérie. Au début des années 2000 ,et près un relatif désengagement au cours de la décennie 90, L'Etat retourne en

²Certains économistes dont BENACHENHOU opposé à une sortie de la crise par la demande, il prône une politique de l'offre, voir, l'article, « KEYNES est mort », dans EL-WATAN du 20 /01/2009

force sur la scène économique pour accompagner un secteur privénaisant dans sa quête de transformation, et combler le retard accusé en matière d'infrastructures et de biens publics.

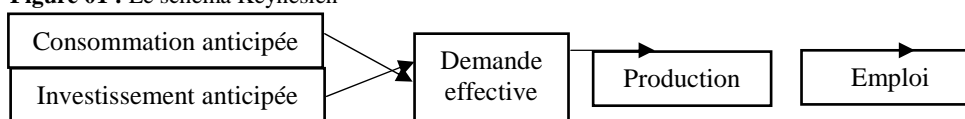
Selon *J.M.Keynes*, un marché laissé à lui-même à peu chance d'atteindre un *optimum* économique, dans son livre «*The General Theory of Employment, Interest and Money*», Keynes explique que la demande est le principal facteur déterminant le niveau de l'offre et par conséquent celui de l'emploi (KEYNES, 1936, P9). Et ce rôle est principalement entrepris par l'état.

La demande effective définie par Keynes est la demande des consommateurs (en biens et services) et la demande des entrepreneurs (les investissements en vue d'acheter des biens de production). C'est le niveau de la demande effective qui va déterminer l'offre. L'économie peut donc se trouver en équilibre à un niveau de production ne permettant pas d'embaucher tous ceux qui voudraient travailler. Keynes parle alors d'«*équilibre de sous-emploi*».

L'Etat doit rechercher les conditions permettant croissance et plein emploi avec le minimum d'inflation. En cas de chômage, il doit soutenir la demande afin de porter l'offre à un niveau suffisant pour assurer le plein emploi. Dans cette optique, la propension à consommer (part du revenu consommé) joue un rôle très important : les dépenses entraînent de nouvelles commandes, donc de la production et de l'emploi.

Le schéma suivant résume la vision de Keynes :

Figure 01 : Le schéma Keynésien



Dans sa vision Keynes propose 3 types d'intervention de l'état :

- Par sa **politique budgétaire**, l'état peut gonfler la demande : dépenses publiques (comme de grand travaux) ou réduction d'impôts ;
- Par sa **politique monétaire** (baisse des taux d'intérêt...), il peut encourager l'investissement des entreprises, donc l'emploi ;
- Par sa **politique des revenus** (politique salariale, revenus sociaux...), il peut soutenir la demande, en particulier celle des plus défavorisés qui ont une forte propension à consommer.

Dans le cas de l'Algérie, on remarque nettement que la politique budgétaire est la vision keynésienne qui a été adopté. Les pouvoirs publics voulait profiter de la hausse de rente pétrolière afin de stimuler l'économie algérienne, et là rendre plus compétitive et plus productive, et cela dans le but de se libérer de l'emprise de l'économie de la rente.

2. Les différents plans de relance

La manne pétrolière a suscité les pouvoirs publics à instaurer des plans de relance, L'objectif de ses plans était de promouvoir l'investissement, pour améliorer la qualité de vie, trois plans ont successivement succédé :

-Le plan de soutien à la relance économique PSRE (2001-2004)

Un plan triennal de soutien à la relance a été lancé en 2001, doté d'une enveloppe globale de 525 milliards de dinars soit l'équivalent de 7 milliards de dollar US. L'état voulait rattraper le retard marqué par les années de guerre civile, la stagnation de l'économie et le recul industriel. Cette situation a conduit à l'explosion du chômage et la dégradation des conditions sociales notamment en matière de logement et des services publics (SEDDIKI, 2007, P8).

Profitant d'une conjoncture pétrolière favorable, l'état voulait relancer la machine économique en injectant des masses monétaires importantes dans le développement de l'investissement local, la promotion des PME, les dépenses d'investissement publics étaient substantielles sur la période 2000-2004, représentant environ 10% du PIB contre environ 7,5% pour les pays voisins (Banque Mondiale, 2007, P18).

Tableau IV : Allocation du PSRE 2001-2004

Secteur	Montant alloué (Milliard de DA)	Pourcentage (%)
Soutien au développement	47	08,95
Agriculture et pêche maritime	65	12,38
Développement local	113	21,52
Maillage infrastructurel	210	40,00
Ressources humaines	90	17,14
Total	525	100

Source : CNES

L'enveloppe budgétaire du PSRE a été répartie d'une manière à promouvoir le développement industriel, une économie productive, et la reprise des infrastructures bloquées ou l'initiation de nouveaux projets, le développement local et le maillage des infrastructures avec 323 milliards de dinars ce qui fait 62% du total de l'enveloppe. L'idée était d'accompagner l'investissement productif par un appui aux secteurs devant être modernisés (LAMIRI, 2013, P82). Selon le bilan du gouvernement, le PSRE a permis le lancement de 16 063 projets dans divers secteurs et l'implication de 26 000 entreprises. Il a contribué aussi à la création de 728 666 emplois durant la période allant de septembre 2001 à décembre 2003.

-Le plan complémentaire de soutien à la croissance économique PCSCE (2005-2009)

Ce plan vient compléter le PSRE, l'Algérie a profité des recettes pétrolières nettement favorables, avec une enveloppe globale de 4200 milliards de dinars, il était principalement destiné à améliorer la qualité de vie, et le développement des infrastructures de base (Logement, Autoroute, barrages), les dirigeants voulaient promouvoir les régions de sud dévaloriser et diminuer la pression sur les régions de nord, et ainsi avoir une meilleure répartition sur l'ensemble de pays.

Tableau IV : Répartition du PCSC 2005-2009

Secteur	Montant alloué (Milliard de DA)	Pourcentage (%)
Amélioration de la qualité de vie	1908,5	45,50
Infrastructure de base	1703,1	40,50
Soutien au développement	337,2	08,00
Service public	203,9	04,80
TIC	50	01,10
Total	4202,7	100

Source : CNES

- Le plan complémentaire de soutien à la croissance PCSC (2010-2014)

Ce plan s'est doté de 286 milliards de dollar dont 130 serviront à terminer les projets déjà engagés. Pour le reste 45 % concernent le développement d'infrastructures éducatives : 3 000 écoles primaires, 850 Lycées, 2 000 Internats. Pour le secteur de l'enseignement supérieurs sont prévus : 600 000 places pédagogiques, 400 000 places d'hébergement, 44 restaurants. La

formation professionnelle bénéficie de 220 instituts, 82 centres et 58 internats. La santé : 172 hôpitaux, 45 complexes spécialisés, 377 polycliniques, 1 000 salles de soins et 17 écoles paramédicales. Habitat : 1, 2 millions de logements ; Hydraulique : 35 barrages, 8 stations de dessalement, 25 transferts et 3 000 localités à raccorder à l'eau potable. 1 million de foyers seront raccordés au gaz et 200 000 à l'électricité.

Dans l'ensemble, la stratégie consiste à développer et moderniser les infrastructures socioéconomiques, en espérant que le secteur productif saisira l'opportunité de cette mise à niveau pour se développer. Ce dernier est appuyé dans ce plan par l'allocation de 2000 Milliards de dinars de crédits bonifiés pour la relance industrielle et la mise à disposition de 150 milliards de dinars pour la mise à niveau des PME(LAMIRI, 2013, P83).

3. Analyse

Au cours des premières années du lancement du premier plan de relance, les économistes se posaient déjà des questions sur la faisabilité de ce plan, en effet, personne n'a contesté que l'état a mis des ressources colossales dans le parachèvement de ses projets, mais la question qui tourmentait ces économistes était, aurions-nous les dispositifs nécessaires pour édifier à tel chantier. L'investissement était lourd, mais l'était réalisable ?

L'Algérie comptait 650000 entreprises avec des pratiques managériales défailtantes(LAMIRI, 2013, P83). Les entreprises n'étaient pas performantes, avec de personnels peu qualifiés, comment peut-on arriver dans les horizons de 2014 à une économie productive avec un environnement des affaires qui dument archaïque ? On ne peut pas rajouter de l'essence à une voiture dont le moteur présente une panne, il faut soigner la panne du moteur. Beaucoup d'analystes économiques comme « François Perroux »(PERROUX, 1966, P10) déclinent l'idée que l'approche keynésienne puisse marcher dans un pays sous-développé, il soutient que pour marcher certaines conditions doivent préexister, notre économie principalement dépendante de l'argent de la rente pétrolière qui n'est pas productive, donc peu d'exportations hors hydrocarbures et beaucoup d'importation de produits, une stimulation de la consommation engendre plus d'importations et donc peu de produits locaux peuvent être compétitif avec celui importé. Rappelons-nous que la hausse des salaires a permis aux ménages d'acquérir plus de voitures, donc augmentation de l'importation des véhicules, et beaucoup d'autres exemples qu'on peut pas tous les cités. On remarque aussi que Keynes explique que son approche est de courte durée, il répond par sa fameuse phrase « Dans le long terme, nous serons tous morts », donc pourquoi faire du keynésianisme d'une quinzaine d'années, on voit nettement dans le tableau ci-dessous que le taux de croissance économique n'a pas trop été influencé par ces plan et n'a pas dépassé le cap de 7% rappelons-nous il y a 30 ans 6,5 % de croissance pour 45% de taux d'investissement.

Tableau V : Croissance économique 2001-2011

Année	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Taux de croissance	2,60	4,70	6,90	5,20	5,10	2,00	4,80	2,40	2,37	3,80	2,50

Source : Office National des Statistiques (ONS)

Cette croissance a permis de diminuer le taux de chômage, mais selon cette optique, le taux de chômage se redressera une fois les plans sont écoulés. Autre question, ces ressources qui alimentent ces plans sont principalement issues de l'argent de la rente ce n'est pas l'investissement qui engendre l'investissement, que ferons-nous si l'argent de la rente cessait.

La fin de l'année 2014 et le début de l'année 2015 ont été marquée par cette terrible diminution des cours pétroliers, la rente pétrolière algérienne a baissé de 70%, et l'Algérie s'est engagée dans une politique d'austérité afin de rationaliser les dépenses, et optimiser les recettes, on constate la mise en place de cette politique dans la loi des finances 2016.

L'Algérie a eu l'ironie du sort de la chute brutale de son revenu principal, et qui plus est, vient au moment de la concrétisation de ces trois plans de relance, les dirigeants se doivent d'aller à l'endettement afin d'honorer ces engagements déjà pris. L'économie productive reste l'objectif principal des pouvoirs publics afin de se libérer de l'emprise de la rente pétrolière et permettre à ce pays d'émerger et devenir un *leader* dans la scène internationale, cela ne peut se réaliser sans une volonté concrète de l'état et de sa population.

Conclusion

Sur la base de ce qui a été mentionné ci-dessus, nous pouvons présenter les recommandations suivantes :

- L'existence d'une véritable volonté politique afin de procéder à des profondes réformes structurelles par une mobilisation de tous les acteurs économiques, politiques et sociaux ;
- rationaliser les dépenses publiques en général, et la rationalisation de la représentation extérieure, les dépenses diplomatiques et parlementaires ;
- travailler sérieusement par une prise de conscience fiscale entre les membres de la société et en coordination avec les autorités compétentes, afin de lutter contre la fraude et l'évasion fiscale ;
- Réforme de l'administration des douanes par l'adoption des TIC pour réduire la fraude fiscale ;
- La promotion des exportations hors hydrocarbures en donnant aux investisseurs les avantages et les encourager à exporter à l'étranger à travers la promotion de l'investissement direct étranger et la réforme de la loi de l'investissement ;
- La nécessité d'une coordination entre la banque centrale et le ministère des Finances dans la définition des objectifs monétaires ;
- revoir la politique des exonérations fiscales et douanières et assurer de ne pas approuver l'exemption sans les justifications financières, économiques et sociales fortes, en particulier à la lumière de la situation actuelle du budget de l'Etat ;
- Afin d'atteindre l'efficacité et de l'efficacité dans l'utilisation des ressources publiques ; les dépenses publiques devrait être soumis à des critères de viabilité et de la rationalité économique ;
- tracer une stratégie pour l'Algérie entre 2016/2025 afin de réaliser la transition d'une économie de rente à une économie hors hydrocarbures, fondée sur le savoir, des entreprises compétitives et la bonne gouvernance.

Références bibliographiques

1. ABDELMALKI.L, MUNDLER.P, **Economie du développement**, Hachette, Paris, 1995.
2. Banque mondiale, Revue des Dépenses Publiques, 2007.

3. BENACHENHOU, « **KEYNES est mort** », Journal EL-WATAN du 20 /01/2009.
4. BOUDJEMA.R, **Algérie : chronique d'un ajustement structurel**, Revue d'Économie et Statistique Appliquées, INPS, N° 06, Mai 2006
5. BYRD.C, **Algérie –Contre-Performances Economiques et Fragilité Institutionnelle**, Revue Confluences Méditerranée, Paris, N°45, Printemps 2003.
6. CHERIET.A, **Une perspective théorique et historique sur les stratégies d'industrialisation avec étude de cas de l'Algérie**, Séminaire national sur : " L'économie algérienne : lectures modernes du développement", Université El- Hadj Lakhdar Batna, 2010
7. KASMI.D, **Diagnostic Economique et Financier des Programmes de Stabilisation et d'Ajustement Structurel de l'Economie Algérienne**, Thèse de Doctorat, Université de Lyon Lumière, novembre 2008.
8. J.M.Keynes, **The General Theory of Employment, Interest and Money**, Cambridge University Press, 1936
9. LAMIRIA, **La décennie de la dernière chance : Emergence ou Déchéance de l'économie Algérienne ?**, CHIHAB Edition, Alger, 2013.
10. Loi N° **62-144** votée par l'Assemblée constituante le 13 Décembre 1962, portant création et fixant les statuts de la Banque Centrale.
11. Office National des Statistiques, rapport annuel, 2011.
12. Ordonnance **71-73** du 8 novembre 1971 fixant les objectifs et les modalités de mise en œuvre de la révolution agraire.
13. PERROUX.F, **Multiplicateur d'investissement dans un pays sous-développé**, Tiers Monde, V7 N°27, Paris, 1966.
14. SEDDIK.I.M, **Investissements publics et gouvernance en Algérie : Quelle relation ?**, Colloque international sur l'évaluation des effets de programmes d'investissement publics 2001-2014 et leurs retombés sur l'emploi, l'investissement et la croissance économique, Université Sétif 1, le 12 & 13 mars 2013.
15. www.banquemondiale.orgdate de consultation **02/02/2016**
16. www.ons.dzdate de consultation**15/01/2016**